

GO4HUMAN

12, rue de la chaîne 67370 Dingsheim

Email : contact@go4human.com

Tel: +33 (0)9 77 25 05 52



Fiche Accessibilité et compensation

Nom et Prénom du stagiaire :

Entreprise :

Formation :

Dates :

Types de handicaps :

Auditif Visuel intellectuel psychique moteur

"dys"(troubles cognitifs spécifiques)

Compensation nécessaire

Selon votre handicap, vous pouvez vous faire aider et accompagner par les organismes suivants :

MDPH– Maisons Départementales des Personnes Handicapées

Créées par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, et définies par le décret 2005-1587 du 19 décembre 2005, les maisons départementales des personnes handicapées se sont vu confier les missions

- Attribution des prestations et orientation scolaire, médico-sociale ou professionnelle
- Suivi des décisions
- Médiation et conciliation
- Information
- Accueil - écoute
- Évaluation des besoins de compensation
- Élaboration du plan de compensation

Nombre de ses missions visent à favoriser l'insertion professionnelle, telles l'information, l'évaluation et l'orientation professionnelles, et des liens de proximité sont mis en place avec les bénéficiaires.

Département 67	https://www.bas-rhin.fr/personnes-handicapees/
Département 68	https://www.haut-rhin.fr/content/la-maison-d%C3%A9partementale-des-personnes-handicap%C3%A9e-mdph

Agefiph (tout type de handicap)

Créée par la loi de 1987 et confortée dans son rôle par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, l'Agefiph a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées dans les entreprises privées et en milieu ordinaire de travail.

Au service de cette mission, l'Agefiph collecte et gère les contributions des entreprises soumises à l'obligation d'emploi de 6%.

Rôle et mission

Elle propose une offre d'interventions composée de services, de prestations et d'aides destinés :

- Aux personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation d'emploi (titulaires d'une RQTH, d'une pension d'invalidité, quelle que soit sa catégorie, d'un taux d'IPP supérieur ou égal à 10 %, d'une carte d'invalidité ou d'une allocation adulte handicapé ou ayant déposé un dossier à la MDPH).
- Aux entreprises privées, quel que soit leur taille

Délégation régionale	https://www.agefiph.fr/grand-est
----------------------	---

www.agefiph.fr

Cap Emploi (tout type de handicap / RQTH)

Dans leur forme actuelle, les Organismes de Placement Spécialisé (OPS) ont été mis en place depuis le 1er janvier 2018, sous l'appellation Cap emploi.

Leur objectif est de sécuriser les parcours des personnes handicapées les plus fragiles (dont le handicap constitue le frein principal à l'emploi) et favoriser les transitions professionnelles.

Ils accompagnent les demandeurs d'emploi en situation de handicap (dont le handicap constitue le frein principal d'accès à l'emploi), dans le cadre d'une co-traitance avec Pôle emploi, ainsi que les personnes handicapées en emploi (lorsque le handicap constitue le frein principal au maintien dans l'emploi ou à l'évolution professionnelle).

Coordonnées

Département 67	https://www.capemploi-67-68.com/
Département 68	https://www.capemploi-67-68.com/

Pôle Emploi (tout type de handicap / RQTH) et Missions locales (tout type de handicap / jeunes 16-25 ans)

Pôle emploi et les missions locales concourent également à l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'emploi.

- Pôle emploi accompagne l'ensemble des demandeurs d'emploi. Les demandeurs d'emploi en situation de handicap doivent tous s'inscrire à Pôle emploi. C'est ensuite, Pôle emploi qui affecte le suivi de certains demandeurs d'emploi en situation de handicap à Cap emploi (selon des critères définis au niveau national et local).
- Les missions locales accompagnent les jeunes de moins de 26 ans, sortis du milieu scolaire. Des jeunes demandeurs d'emploi en situation de handicap peuvent faire partie du public suivi par les missions locales.

Coordonnées

<https://www.pole-emploi.fr/region/grand-est/> pour trouver une agence près de chez vous

LADAPT MOSELLE (tout type de handicap) – TERRITOIRE EST

Se former à LADAPT, c'est un parcours de rééducation avec :

- La garantie d'une formation et d'un accompagnement résolument tournée vers l'emploi !
- Une prise en compte globale de la personne et un soutien personnalisé avec une équipe compétente et pluridisciplinaire
- Un parcours pédagogique individualisé respectant le rythme des apprentissages de chacun selon ses aptitudes et ses difficultés
- L'acquisition d'une véritable expérience professionnelle en entreprise via des stages et de l'alternance
- Le développement de compétences professionnelles spécialisées et également sociales (gestion du stress, image de soi, confiance en soi, capacité à communiquer ...)

Coordonnées

<https://www.ladapt.net/etablissement-service-est-moselle>